



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 18 janvier 2010 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents :

Monsieur	André Lepage,	maire
Monsieur	Patric Frigon,	conseiller
Madame	Isabelle Imbeault,	conseillère
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raymond Lavoie,	conseiller
Monsieur	Mario Ross,	conseiller
Monsieur	François Girard,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 30 et vérifie le quorum.

2010-01-003
5284

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2010-01-004
5284

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter tel quel le procès-verbal de la session ordinaire tenue le 14 décembre 2009 et des sessions spéciales du 16 décembre 2009 et 12 janvier 2010.

QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2010-01-005
5284

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapport financier

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 31 décembre 2009.

- Aqueduc

Pointe-aux-Outardes : 2 905 m³, moyenne : 100 m³/jr
Les Buissons : 11 077 m³, moyenne : 369 m³/jr
Station de recherche : 01-12-09 au 05-01-10 3,7 m³
Camping de la Rive : Non disponible

- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques tenues : 8 et 20 décembre 2009.
Premiers répondants : aucun appel.
Appel incendie : 9, 12, 21, 26 et 27 décembre 2009.



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

Formation : aucune.

- **M.R.C. de Manicouagan**

Procès-verbal : Aucun.

Il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2010-01-006
5285

CORRESPONDANCE:

Reçue:

- * Mme Adriana B. Estable, chef du Service des affaires institutionnelles et à la clientèle -09-12-14- envoi du « Guide d'accueil et de référence pour les nouveaux élus municipaux », édition 2009.
- * M. Sylvain Boucher, sous-ministre adjoint, ministère des Affaires municipales et des Régions et de l'Occupation du territoire -09-12-18- demande pour recevoir une copie du règlement adopté par la municipalité de Pointe-aux-Outardes concernant les droits auprès des exploitants de carrières et de sablières situés sur le territoire.
- * Mme Line Bérubé, sous-ministre adjointe, ministère de la Famille et des Aînés -10-01-05- information concernant le Programme de soutien financier aux milieux de travail en matière de conciliation travail-famille.

Expédiée:

- * Mme Marielle Dionne, Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes -09-12-15- envoi de la résolution numéro 2009-12-294 selon laquelle le conseil nomme Mme Isabelle Imbeault et MM André Lepage et Raymond Lavoie comme représentants municipaux auprès de l'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes.
- * Mme Marielle Dionne, Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes -09-12-15- envoi de la résolution numéro 2009-12-301 selon laquelle le conseil accepte le dépôt des prévisions budgétaires 2010 de l'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes.
- * Mme Cathie Gauthier et M. Sylvain Boulay -09-12-14- envoi de la résolution numéro 2009-12-284 selon laquelle le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure numéro DM-2009-06.
- * M. Pierre Chouinard, Les Semences Élités du Québec -09-12-16- envoi de la résolution numéro 2009-12-292 selon laquelle le conseil nomme M. Raymond Lavoie pour représenter la municipalité de Pointe-aux-Outardes auprès des Semences Élités.
- * M. Charles Warren, directeur, Abitibi Bowater, Division Forêt-Scierie Côte-Nord -09-12-16- envoi de la résolution numéro 2009-12-296 selon laquelle le conseil nomme M. Patric Frigon pour représenter la municipalité de Pointe-aux-Outardes au sein de la Table d'harmonisation de l'aménagement forestier d'Abitibi Bowater.
- * Mme Audrey Morin, directrice, municipalité de Ragueneau -09-12-16- envoi de la résolution numéro 2009-12-298 selon laquelle le conseil nomme M. Raymond Lavoie pour représenter la



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

municipalité de Pointe-aux-Outardes afin de siéger sur le comité de cueillette des déchets solides.

* Mme Audrey Morin, directrice, municipalité de Ragueneau -09-12-16- envoi de la résolution numéro 2009-12-300 selon laquelle le conseil accepte les prévisions budgétaires 2010 concernant l'entente intermunicipale relative à la cueillette des déchets solides.

* M. René Lamontagne, Mission H.G.E. -09-12-16- envoi de la résolution numéro 2009-12-304 selon laquelle le conseil mandate la compagnie Mission HGE pour réaliser les travaux de gestion d'aquifère sur les puits des Buissons et de Pointe-aux-Outardes pour l'année 2010.

* M. Jean-Luc Béland, comptable Forêt Côte-Nord, Abitibi Bowater -09-12-16- envoi de la résolution numéro 2009-12-305 selon laquelle le conseil refuse d'annuler les intérêts et les pénalités qui apparaissent sur leur relevé de compte daté du 25 novembre 2009.

* Veolia Services à l'environnement -09-12-16- envoi de la résolution numéro 2009-12-306 selon laquelle le conseil les avise qu'à compter de janvier 2010, il y aura arrêt du service de cueillette mensuelle des résidus de déchets dangereux à Pointe-aux-Outardes.

* M. Mariolain Dufour, Député de René-Lévesque -09-12-17- envoi des documents complétés en vue d'obtenir une subvention pour l'amélioration du réseau routier de la part du gouvernement pour le remplacement d'un ponceau sur la rue de Baie-Saint-Ludger.

* Les Entreprises R. & G. St-Laurent -10-01-04- envoi des documents concernant l'imposition de droits et déclaration d'exploitation du nouveau régime pour les carrières, sablières et gravières pour le lot 15-34-P, rang de la Rivière-aux-Outardes.

* Compagnie Asphalte Ltée -10-01-04- envoi des documents concernant l'imposition de droits et déclaration d'exploitation du nouveau régime pour les carrières, sablières et gravières pour les lots 52-4-1, 52-4-2, 52-8, 53-8, 53-9-1, 53-9-2, rang de la Rivière-aux-Outardes.

* Roland Munger inc. -10-01-04- envoi des documents concernant l'imposition de droits et déclaration d'exploitation du nouveau régime pour les carrières, sablières et gravières pour le lot 7-P, rang de la Rivière-aux-Outardes.

* M. Louis Bélanger, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire -10-01-06- envoi du Règlement 301-2009 relatif au fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques de notre municipalité.

* M. Sylvain Boucher, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire -10-01-06- envoi du Règlement 301-2009 relatif au fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques de notre municipalité.

Il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2010-01-007
5287

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2010-01-18.

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun engagement de crédit.

PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS

Avis de motion

Le conseiller François Girard donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance ultérieure le Règlement numéro 303-10 modifiant le Règlement de zonage numéro 155-91 dans le but de protéger les eaux souterraines avoisinant les puits d'eau potable municipaux en particulier à l'encontre des bleuetières pour les zones 17-A, 60-A, 79-A, 80-A, 12.1-1, 50-1, 14.1-AF, 21-AF et vise aussi à permettre de nouveaux usages dans les zones agricoles et agro-forestières.

Il est également résolu d'avoir une dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

2010-01-008
5287

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

SOUTIEN FINANCIER – JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

CONSIDÉRANT

la demande de soutien financier reçue du comité organisateur de la Journée internationale des femmes qui aura lieu le 8 mars prochain pour la préparation d'une activité en soirée.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, de faire un don de 50 \$ au Centre de femmes l'Étincelle, afin de les aider financièrement à la préparation d'une activité qui aura lieu dans le cadre de la Journée internationale des femmes.

2010-01-009
5287

RENOUVELLEMENT ADHÉSION 2010 - COMBEQ

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, de renouveler l'adhésion 2010, de M. Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment, auprès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec au coût de 255,00 \$, plus taxes.

2010-01-010
5287

CONGRÈS 2010 - COMBEQ

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment, à assister au congrès 2010 de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec qui aura lieu les 22, 23 et 24 avril 2010, à La Malbaie, au coût de 540,00 \$, plus taxes.



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à ce congrès.

**2010-01-011
5288**

**ASSURANCE URBANISME-AMÉNAGEMENT – DANIEL
ARBOUR & ASSOCIES**

CONSIDÉRANT

l'offre reçue, en date du 17 décembre 2010, de la firme Daniel Arbour & Associés concernant des services d'assurance urbanisme-aménagement :

CONSIDÉRANT QUE

la municipalité de Pointe-aux-Outardes pourra obtenir de l'information verbale en matière d'aménagement et d'urbanisme.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mario Ross, et résolu à l'unanimité, d'accepter, pour l'année 2010, l'offre de services d'assurance urbanisme-aménagement de la firme Daniel Arbour & Associés au coût de 4 900 \$, plus taxes.

**2010-01-012
5288**

**FORMATION FQM – RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES
ÉLUS**

CONDÉRANT QU'

il y aura une formation de la Fédération québécoise des municipalités « Rôles et responsabilités des élus » qui aura lieu le 17 mars 2010, à Ragueneau.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'autoriser MM André Lepage, Patric Frigon, Raymond Lavoie, Mario Ross et François Girard, ainsi que Mme Isabelle Imbeault d'assister à la formation « Rôles et responsabilités des élus » qui aura lieu le 17 mars 2010, à Ragueneau, au coût de 1 560,00 \$, plus taxes.

**2010-01-013
5288**

MISE À JOUR ANTIVIRUS – SYSTÈME INFORMATIQUE

CONSIDÉRANT QUE

l'antivirus dans le système informatique doit être mis à jour;

CONSIDÉRANT

l'offre de PG Govern pour la fourniture et l'installation de 6 antivirus.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mario Ross, et résolu à l'unanimité, d'accepter l'offre de PG Govern concernant la fourniture et l'installation de 6 mises à jour antivirus pour le système informatique, au coût de 372,49 \$, taxes incluses.

**2010-01-014
5288**

NOMINATIONS – COMITÉ DE MOTONEIGES

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, de nommer MM. Mario Ross et François Girard, conseillers, comme représentants de la municipalité de Pointe-aux-Outardes afin de siéger sur le comité de motoneiges auprès de la Sécurité du Québec.



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

2010-01-015
5289

**RÉGIME DE RETRAITE D'ABITIBI BOWATER SAUVEGARDE
DES PENSIONS DES TRAVAILLEURS ACTIFS ET DES
RETRAITÉS**

CONSIDÉRANT

les efforts combinés de la compagnie Abitibi Bowater inc. et du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier concernant leur proposition pour établir un régime de fiducie conjointe conçu afin de protéger les pensions des travailleurs et des retraités d'Abitibi Bowater inc.;

CONSIDÉRANT QUE

le conseil municipal de la Ville de Thunder Bay et d'Alma ont exprimé leurs appuis relativement aux efforts effectués en vue de trouver une solution qui permettra de sauvegarder les pensions de travailleurs actifs et des retraités;

CONSIDÉRANT QUE

la compagnie Abitibi Bowater inc. opère une usine sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT

les conséquences économiques et sociales désastreuses si ces régimes de retraite ne sont pas protégés;

CONSIDÉRANT QUE

les autorités municipales appuient la démarche initiée par les villes de Thunder Bay et d'Alma.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à la majorité,

QUE le conseil municipal de la municipalité de Pointe-aux-Outardes tout comme ceux des villes de Thunder Bay et d'Alma, exhorte les gouvernements du Canada, de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve à rencontrer la compagnie Abitibi Bowater inc. et le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier afin d'arriver à une solution efficace qui protégera les régimes de retraite touchés et d'effectuer les modifications réglementaires qui pourraient être requises;

QUE les ministres des Finances fédéral et provincial, ainsi que les députés d'Alma-Jonquière et Manicouagan, à la Chambre des communes et de Lac-St-Jean et René-Lévesque à l'Assemblée Nationale, soient informés de la détermination du conseil municipal dans ce dossier;

QU' une copie de cette résolution soit distribuée à la Fédération canadienne des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec et aux collectivités où est établie la compagnie Abitibi Bowater au Québec.

Le conseiller Mario Ross ne prend pas part à la décision en raison de son intérêt dans ce dossier.



2010-01-016
5290

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

REPRÉSENTANT – M.R.C. DE MANICOUAGAN

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, que tous les conseillers (ères) municipaux de Pointe-aux-Outardes : Patric Frigon, Isabelle Imbeault, Julien Normand, Raymond Lavoie, Mario Ross et François Girard, soient autorisés à remplacer Monsieur le maire André Lepage lors de rencontres tenues avec la M.R.C. de Manicouagan.

2010-01-017
5290

**PARTENARIAT COMITÉ ZIP – ACQUISITION DE
CONNAISSANCES SUR LA BIODIVERSITÉ DES
TOURBIÈRES DE LA PÉNINSULE MANICOUAGAN**

CONSIDÉRANT QUE

le projet permettra d'assurer la protection des richesses exceptionnelles retrouvées au niveau de certaines tourbières de la péninsule en améliorant les connaissances quant à la biodiversité retrouvée au niveau des tourbières, en déterminant les secteurs les plus fragiles et exceptionnels en fonction des données obtenues et en définissant des avenues de protection par un processus de concertation des partenaires;

CONSIDÉRANT QUE

ces objectifs seront atteints par la réalisation de différentes activités dont des inventaires, la production et la diffusion d'un rapport et la définition d'avenues de protection en vue d'obtenir des engagements visant la mise en œuvre d'actions concrètes sur les secteurs identifiés comme étant prioritaires dû à leur biodiversité et à la présence d'espèces exceptionnelles.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault et résolu à l'unanimité d'accepter un partenariat avec le comité ZIP de la rive Nord de l'Estuaire de la façon suivante :

- Prêt de locaux pour rencontre et concertation. Cette contribution représente un montant de 150 \$ en nature;
- Participation à la présentation des résultats et à la concertation (12 heures X 30 \$/h) cette contribution représente un montant de 350 \$ en nature.

2010-01-018
5290

**VERSEMENT À UN TIERS DE LA TAXE SUR LES
SERVICES TÉLÉPHONIQUES**

CONSIDÉRANT QUE

l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec a été créé conformément aux articles 244.73 et 244.74 de la Loi sur la fiscalité municipale et qu'elle doit faire remise aux municipalités locales aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 de la taxe



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

imposée sur les services téléphoniques;

CONSIDÉRANT QUE

la Municipalité désire que l'Agence fasse plutôt remise directement à l'organisme qui lui offre les services de centre d'urgence 9-1-1 dès que la chose sera possible.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité demande à l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec de verser dès que possible, à la CAUREQ, dont le siège social est situé au 400, avenue Sirois, Rimouski pour et à l'acquit de la municipalité toutes les remises de la taxe imposée en vertu de l'article 244.68 de la Loi sur la fiscalité municipale qui lui sont dues, la présente ayant un effet libératoire pour l'Agence à l'égard de la municipalité tant qu'elle ne sera pas avisée au moins 60 jours au préalable de tout changement de destinataire, à charge pour l'Agence de faire rapport à la municipalité des sommes ainsi versées.

2010-01-019
5291

NOMINATION – PARC NATURE DE POINTE-AUX-OUTARDES

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, de nommer M. Patric Frigon, conseiller, comme représentant de la municipalité de Pointe-aux-Outardes afin de siéger sur le conseil d'administration du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes.

2010-01-020
5291

RENOUVELLEMENT COTISATION ANNUELLE – ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

Il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, de renouveler l'adhésion 2010, de Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, auprès de l'Association des directeurs municipaux du Québec au coût de 559,06 \$, taxes incluses.

2010-01-021
5291

FORMATION – ADMQ

Il est proposé par le conseiller, Patric Frigon, et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à assister aux journées de formation qui auront lieu à Baie-Comeau :

- Les lois municipales : comment s'y retrouver et réussir les séances du conseil le 10 mars 2010.
- L'encadrement juridique des rôles et responsabilités du directeur général le 7 avril 2010 au coût de 430,00 \$, plus taxes.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à ces journées de formation.

2010-01-022
5291

SURVEILLANTE SUR APPEL – CENTRE DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE

la Municipalité désire engager quelqu'un sur appel pour la surveillance auprès



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

des jeunes et des adultes
pendant les heures
d'ouverture du Centre des
loisirs de Pointe-aux-
Outardes pendant la saison
hivernale;

CONSIDÉRANT QUE Mme Audrey Savard est
intéressée par cet emploi.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie et résolu à l'unanimité, d'engager Mme Audrey Savard pour la période du 15 décembre 2009 à la mi-mars 2010 comme surveillante sur appel, au Centre des loisirs. Elle sera rémunérée selon la grille salariale en vigueur.

2010-01-023
5292

**CONSTRUCTION MAISON – MAISON DES JEUNES LE
SQUAT**

CONSIDÉRANT QUE la maison des jeunes Le SQUAT a
réalisé son projet de construire une
maison sur le lot 25-9, rang de la rivière
aux Outardes;

CONSIDÉRANT QUE les coûts réels pour l'aménagement du
terrain, l'installation septique et la
construction de la maison est d'environ
166 723,51 \$, taxes incluses;

CONSIDÉRANT QU' une entente de rétrocession de la
maison et le terrain a été signée entre la
maison des jeunes Le SQUAT et la
municipalité de Pointe-aux-Outardes en
cas d'arrêt de fonctionnement;

CONSIDÉRANT QUE le résumé des dépenses pour la
construction de la maison a été déposé;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a repris le local de la
maison des jeunes Le SQUAT pour
aménager une cuisine au centre des
loisirs.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien
Normand, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité remette un
montant de 65 000 \$ à la maison des jeunes Le SQUAT pour la
construction de la maison sur le lot 25-9, du rang de la rivière aux
Outardes. Une entente de rétrocession a été signée avec la
maison des jeunes Le SQUAT en cas d'arrêt de fonctionnement.

Il est également résolu de prendre le montant dans le fonds de la
Toulnustouc.

2010-01-024
5292

APPUI – ACHAT D'ÉQUIPEMENT EN PSYCHOMOTRICITÉ

CONSIDÉRANT

la demande d'appui de Mme Stéphanie
Thibeault, enseignante à l'école Les
Dunes, pour l'achat d'équipement
spécialisé pour développer la
psychomotricité chez les enfants de 4 à
8 ans afin d'améliorer ainsi le niveau de
réussite scolaire des enfants;

CONSIDÉRANT QU'

elle fait des démarches de financement
auprès de la Caisse populaire
Desjardins de Haute-riève afin de réaliser

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

son projet évalué à environ 5 000 \$.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes appuie les démarches de Mme Stéphanie Thibeault, enseignante à l'école Les Dunes, auprès de la Caisse populaire Desjardins de Hauterive afin de procéder à l'achat d'équipement spécialisé pour développer la psychomotricité chez les enfants de 4 à 8 ans pour améliorer ainsi le niveau de réussite scolaire des enfants.

2010-01-025
5293

ENGAGEMENT – SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

Il est proposé par le conseiller Mario Ross, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes engage Mme Guylaine Chouinard au titre de secrétaire-réceptionniste en remplacement de Mme Cindy Ross, pour une période d'essai de 6 mois, à partir du 18 janvier 2010. Elle sera rémunérée selon la grille salariale en vigueur.

2010-01-026
5293

MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, de nommer Mme Isabelle Imbeault au titre de maire suppléant pour la période du 19 janvier au 15 mars 2010.

2010-01-027
5293

AFFAIRES NOUVELLES

PROTECTION DES PRISES D'EAU ET DES BLEUETIÈRES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité exploite des puits de captage d'eau souterraine lesquels alimentent ses réseaux d'aqueduc ;

CONSIDÉRANT QU' on sait que l'exploitation d'une bleuetière entraîne l'utilisation de pesticides qui pourraient affecter la qualité de l'eau souterraine;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité manifeste certaines inquiétudes à l'égard de l'implantation de certaines bleuetières et surtout à l'égard d'une éventuelle contamination de ses puits;

CONSIDÉRANT QUE le MDDEP a donné un avis défavorable pour l'aménagement de bleuetières dans l'aire d'alimentation des puits d'eau municipaux.

CONSIDÉRANT l'offre de service de la firme DAA pour faire le point sur la question au coût de 2 600 \$ incluant les frais applicables, les taxes en sus.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mario Ross, et résolu à l'unanimité, de mandater la firme DAA afin de faire le point sur la situation au coût de 2 600 \$, plus les taxes applicables.

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.





2010-01-028
5294

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.


2010-01-029
5294

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée; il est 21 h 14.



MAIRE



DIRECTRICE GÉNÉRALE /
SECRETÉAIRE-TRESORIERE